



AXES PRINCIPAUX D' ACTIONS DE L'UBMP : 2017-2018

- Défendre et protéger la profession en associant tous les médiateurs
- Assurer une visibilité de la profession auprès des pouvoirs publics.
- Regrouper et unir les médiateurs professionnels des divers champs de pratique.
- Promouvoir la médiation auprès du public, des pouvoirs politiques et informer c-à-d faire connaître la médiation et ses différents champs de pratique auprès des écoles, du grand public, des décideurs, des médias...

PARTICIPEZ A NOS REUNIONS - Contactez le responsable via email

- **PROMOTION, PRESSE & ACTEURS EN MEDIATION** - Monique De Pauw & coll. - monique.depauw@ubmp-bupb.org (Semaine de la médiation oct. 2017.....)
- **ETHIQUE & DEONTOLOGIE** : Maria Ruisi & coll. - maria.ruisi@ubmp-bupb.org
- **SEMINAIRES, FORMATIONS CONTINUES** - Hélène van den Steen & coll. - helene.vds@ubmp-bupb.org

SERVICES AUX MEMBRES :

- **INTERVISIONS** : Sehriban & coll. - sehriban.saritas@ubmp-bupb.org
- **BIBLIOTHEQUE, LISTINGS** (lecteurs TFE, lieux stages) - Monique De Pauw & coll. monique.depauw@ubmp-bupb.org
- **PUBLICATIONS/ECRITS EN MEDIATION - SITE UBMP – NEWSLETTER** - ubmp.bupb.news@gmail.com
Laurence Hanin-Jamot, Marilia de Lara, Hélène van den Steen - mariladelara@gmail.com - helene.vds@ubmp-bupb.org
- **PARTICIPATION AUX FRAIS DE MEDIATION** – Brunhilde & coll. - brunhilde.calewaert@ubmp-bupb.org (interventions : mutuelle, assurance RC - Assistance judiciaire)
- **MEDIATION FAMILIAL & PLANNING** : Marie-Paule Henry & Hélène Halperin Katz
- **RECONNAISSANCE TITRE/SPF Economie/UCM** : Grégory - gregory.simon@ubmp-bupb.org & helene.vds@ubmp-bupb.org

COMMISSION FEDERALE DE MEDIATION – Nous y avons 9 représentants.

ECHOS DU SITE - une vitrine de l'UBMP vers l'extérieur

- Mise en ligne de différents articles en lien avec la médiation, le médiateur et sa pratique ;
- Informations concernant les formations.... Profil professionnel « Médiateur » approuvé par le Conseil Supérieur de l'Enseignement de Promotion Sociale – le 1/07/2011 (s/ site) ;
- Diffusion de documents sur l'Assistance judiciaire en médiation (s/ site) ;
- Mise en ligne d'un annuaire (en cours) - Bibliothèque (s/ site) ;

<http://ubmp-bupb.org>



Les Instituts d'Enseignement de Promotion Sociale organisés/subventionnés par la Communauté française proposent une formation « **Spécialisation de médiateur** » avec **diplôme de la Communauté française**.

Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale - IPEPS – Seraing - Réseau Provincial Rue C. Trouillet, 48 – 4100 Seraing Tél. : 04-330.72.91/96 - N° Vert : 0800 14 162 anne.faniel@provincedeliege.be psseraingsup@provincedeliege.be http://www.mafuturecole.be	Institut Roger Guilbert Réseau Cocof Campus Céria av. Emile Gryson, 1 1070 Bruxelles Tel. 02/526.75.40/41 - http://www.ceria.be/irg	Cours pour éducateurs en fonction - CPSE (asbl) Réseau libre Rue des Fortifications 25 4030 Liège Tel: 04/ 343 00 54 info@cpse-liege.be
--	---	--

Finalités et contenus de la formation

La formation s'adresse à tout professionnel de la relation qui souhaite développer ses capacités d'intervention dans des situations difficiles voire conflictuelles. Cela peut concerner de nombreux secteurs tels que les conflits familiaux, le divorce, l'aide à la jeunesse, les conflits et la violence dans les écoles, les quartiers, la cohabitation interculturelle, le milieu pénal, les relations d'équipe, l'entreprise, le domaine civil et commercial... La place de la médiation dans ces différents secteurs est en développement. Les étudiants, tout en assimilant les modèles de médiation proposés, participeront à ce mouvement de recherche et d'ouverture sur la médiation et sur le rôle de médiateur.

Cette **spécialisation** développe une approche multidisciplinaire pour former efficacement des médiateurs aptes à gérer de manière humaine les conflits vécus par des individus ou par des organisations. Grâce aux différents volets développés dans la formation, vous exploitez vos compétences de médiateur dans les divers secteurs.

La démarche multidisciplinaire renforcée par des stages et des séminaires va ainsi permettre d'appréhender le contexte dans lequel se déroule la crise. L'observation, l'écoute active, la décentration, la gestion des émotions, le décodage institutionnel, la pratique philosophique sont des moyens mis en œuvre pour analyser les situations conflictuelles.

En tant que médiateur vous serez capable de créer des conditions propices à la recherche de piste de changement et en dégager des solutions créatives sans perdant.



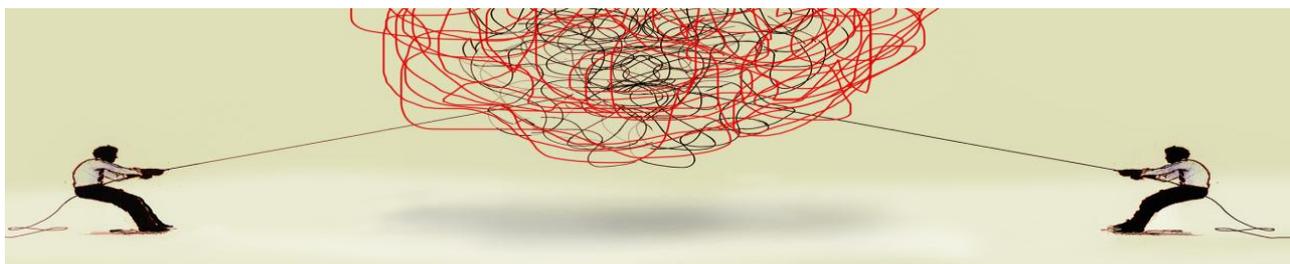


ACTIVITES : UBMP-BUPB-BUPM

Séminaire 22/03/2017 (10 à 13h) : LE MEDIATEUR ET SA PRATIQUE :
« Médiation, outil de gestion des conflits & de mésententes en entreprise »
- Intervenantes : Isabelle PIROTTE et Hélène HALPERIN KATZ (Agréé 3h – C.F.M.)

Le 22/03/2017 nous aborderons diverses situations de médiation en entreprise et comment la médiation peut être d'un grand intérêt pour l'entreprise et pour les participants à la médiation.

Ce séminaire sera animé par : **Isabelle PIROTTE et Hélène HALPERIN KATZ**, médiatrices agréées.



Quel que soit notre fonction ou notre statut dans l'entreprise, nous sommes tous amenés dans notre quotidien professionnel à gérer des petits ou gros différends, qu'ils soient exprimés ou non. Ils peuvent empoisonner notre vie, créer des tensions relationnelles, des soucis de communication, démotiver, entraver l'atteinte de nos objectifs.

Inhérents à toute organisation, aussi bien gérée soit-elle, ces problèmes provoquent des malaises et des frustrations et sont bien souvent des obstacles à la bonne gestion et des freins à l'efficacité, la motivation et la performance. Ils sont souvent ignorés, étouffés, parfois qualifiés d'enfantillage, ... car nous ne disposons pas des outils pour les appréhender, les traiter et rétablir une bonne communication.

Au départ des outils de la médiation, pendant cette ½ journée d'atelier, nous vous proposons d'intégrer le conflit et le différend relationnel à la gestion de l'entreprise, de les transformer, d'en faire des leviers en les abordant d'une autre façon. Et ce, afin de modifier le quotidien professionnel de chacun et accroître la coopération, l'efficacité, la motivation et la communication entre les personnes et les équipes. Bienvenue à tous.

Conditions : 30€ membre UBMP-BUPB-BUPM – 60€ non-membre
à verser sur le compte de l'UBMP - **IBAN=BE98-0003.2526.9793. BIC=BPOTBEB1**

« HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE : COMPRENDRE, IDENTIFIER, AGIR ...
QUELLE PLACE POUR LA MEDIATION ? »
Formation professionnelle - Lundi 24/04/2017 (10 à 13h) (Agréé 2h30 – C.F.M.)
Orateurs : Almudena VAQUERIZO, médiatrice agréée (Univ. Paix)

Intimidation, (cyber) harcèlement, bouc émissaire, souffre-douleur, brimades, moqueries, rejet social,... Les mots ne manquent pas pour désigner les diverses formes de violences à l'école. Pourtant, en ce qui concerne le harcèlement, le phénomène est souvent sous-estimé, voire ignoré ou passé sous silence, alors que ses conséquences psychologiques, sociales et scolaires peuvent s'avérer graves.

Que faire ? Comment appréhender ce phénomène ? Comment l'identifier ? Comment agir ? Comment le prévenir ?

En se basant sur diverses initiatives et les dernières enquêtes en la matière, cette conférence vous permettra d'approcher le harcèlement en milieu scolaire sous quatre angles : comprendre, identifier, prévenir et intervenir. En tant que médiateur, il est aujourd'hui important de comprendre ce phénomène, l'implication et les répercussions des différentes parties.

Lieu : Université de Paix - 4, Bd du Nord - 5000 Namur - **Organisateurs :** UBMP & Université de Paix (asbl)

Inscriptions : a.vaquerizo@universitedepaix.be - 30 places disponibles.

Conditions : 10€ membre UBMP-BUPB-BUPM – 40€ non-membre (dont carte membre adhérent 2017)
à verser sur le compte de l'UBMP - **IBAN=BE98-0003.2526.9793. BIC=BPOTBEB1**



**PRENDRE SOIN DE SOI EN AMONT DU TRAVAIL DE MEDIATION ...****Formation professionnelle : vendredi 05/05/2017 (13h30 à 17h)****Intervenantes** : Catherine DELAIZE, formatrice - conceptrice « Méthode Félicitée » & Maria RUISI, médiatrice agréée

Lorsque nous nous formons à la médiation, nous intégrons des méthodes, des stratégies, diverses techniques, un large bagage théorique, un panel d'outils riche et varié, certes infiniment utile.

Mais, comment apprenons-nous à prendre soin de soi ?

Qu'en est-il de l'écologie du médiateur ? Quels sont les moyens à notre disposition afin de garder forme, équilibre, voire énergie et santé dans l'exercice de notre fonction de médiateur ? Quels moyens souhaitons-nous nous offrir ?

Dans cette optique, nous vous proposons d'aborder diverses approches accessibles à tous sur le chemin de prise en charge de son bien être personnel. Nous vous présentons dans un premier temps, une méthode qui a déjà fait ses preuves : la « Méthode Félicitée », outil efficace et utile dans la relation à soi et à l'autre. Une méthode de bienveillance dans la relation d'accompagnement.

La « Méthode Félicitée », soit 7 minutes pour développer notre potentiel et nous préparer à créer un lien de respect mutuel. Une méthode qui a été créée pour améliorer le climat en classe, la concentration et les apprentissages chez les enfants. Par ailleurs, elle s'adapte parfaitement à notre métier de médiateur.

Des exercices ludiques et dynamiques basés sur le mouvement et la respiration pour : se recentrer, se préparer à mieux gérer le stress, mieux traverser nos émotions lors de nos entretiens, se permettre de prendre la juste distance tout en restant connecté à ce qui est authentique ici et maintenant.

Lieu : Hôtel de Ville de/à Namur

Organisateurs : UBMP en partenariat avec la Ville de Namur (Service de Médiations) – (demande agrément 3h - CFM)

Conditions : 30€ membres UBMP - 60€ non-membres (dont carte membre adhérent 2017).

Inscriptions via helene.vds@ubmp-bupb.org en fonction des places disponibles.

INTERVISIONS ET SUPERVISION : PETIT RAPPEL

Une **Intervision** (ou **une analyse de la pratique**) se fait en groupe alors que la **supervision** est habituellement individuelle.

Classiquement on range l'analyse de la pratique plus du côté de la séance elle-même (exprimer son questionnement à partir de sa pratique de médiation; repérer le processus de médiation; identifier l'éthique, la déontologie; analyser la demande..... nos savoirs- faire et savoirs-être...).

Le groupe permet de confronter son expérience avec celle des autres praticiens, de réfléchir sur sa pratique d'intervention, de dépasser les difficultés rencontrées à propos de cas particuliers, d'élaborer de nouvelles hypothèses et la mise en place d'une stratégie d'intervention, de clarifier les éléments de résonance personnelle avec les cas suivis, d'acquérir de nouveaux outils....

La supervision est rangée plus du côté de la personne du médiateur (résonnances...).

Chaque membre de l'UBMP peut être organisateur d'une séance d'Intervision. Sehiban Saritas, responsable pour l'UBMP groupe « Intervisions » peut vous guider et vous fournir les documents nécessaires. (Exemple d'attestation, guide d'autoévaluation ...) sehiban.saritas@ville.namur.be



Rappel : La Commission Fédérale de Médiation reconnaît **6h** maximum d'Intervision ou de supervision comme formation continue sur 2 ans (sur les 18h exigées). Pour que l'Intervision soit prise en compte **3 médiateurs agréés** doivent être présents.

Prochaines interventions : agréées 2h CFM / intervention

- **Henripont, 27/03/2017 – 13 à 15h** - Org. Brunhilde Calewaert - **Inscription** : bubucalewa@gmail.com
Adresse du jour : 24 Rue des Héros - 7090 Henripont
- **Namur, 3/05/2017 – 10 à 12h** - Org. Almudena Vaquerizo - **Inscription** : almudena.vaquerizo@ubmp-bupb.org
Adresse du jour : 4, bd du Nord – 5000 Namur





RETOURS SUR L'ASSEMBLEE GENERALE 2017 - UBMP-BUPB-BUPM



Je tiens à vous dire que j'ai beaucoup apprécié l'ambiance de cette soirée. Je vous transmets – virtuellement – le superbe bouquet de félicitations très souriantes des membres présents quant à l'organisation et l'accueil lors de la soirée.

Les nouveaux membres étaient aussi heureusement surpris par l'intérêt des conférences proposées.

Ceci est un PV plus que succinct de l'accueil.

Photos : Soltan NUSZEN

J'ai beaucoup apprécié d'être parmi vous à l'AG. Pour moi, c'était une première et je vous promets que j'y reviendrai. J'ai apprécié surtout la façon dont chacun des membres du Conseil de Direction a expliqué son implication dans l'UBMP que ce soit lors d'une formation ou un atelier aux autres membres présents. Merci aux deux conférenciers qui sont intervenus à la suite de l'AG. Je vais terminer par remercier tout le côté de l'organisation et l'accueil qui était formidable : les folders ; café ; les Miniardises

Ok +++ pour l'organisation. Globalement l'AG a montré les avancées concrètes de L'UBMP (augmentation sensible des membres - actions/formations, actions/reconnaissance du titre ...) OK pour le programme (un peu trop dense).... Merci à Ghislaine, à Monique, à Marilia.... qui ont agrémenté le bien-être et l'accueil....



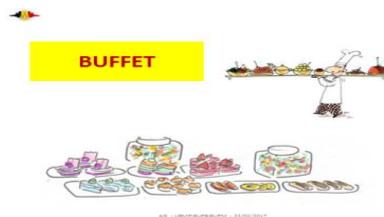
Bravo pour l'animation hier soir!



Bravo à vous. Très chouette AG : bien préparée (chouette PPT) et bonne ambiance.



Réflexions étaient très intéressantes et enthousiastes C'est important pour le développement de l'UBMP.



OK +++ pour toutes ces petites choses jolies, cosy, telles que décorations... Merci à Ghislaine, Monique, Marilia.... qui ont agrémenté le bien-être et l'accueil.



De Algemene Vergadering vond plaats in St Martens-Bodegem op 22 februari jl.

Na een hartige verwelkoming van de leden werden de activiteiten van het afgelopen jaar overlopen. De directieraad van de UBMP-BUPB-BUPM is 14 maal samengekomen dit jaar waarvan 3x specifiek voor de organisatie van **de Week van de Bemiddeling**. De directieraad is toegankelijk voor de leden.

Het UBMP-BUPB-BUPM is actief op verschillende vlakken. Elke verantwoordelijke van een deelwerking heeft uitleg gegeven over de verwezenlijkingen van het afgelopen jaar.

Het verschil tussen **intervisie en supervisie** werd ook nog eens duidelijk gemaakt. Supervisie is nl individuele opvolging terwijl





interviews een groepsgebeuren is waarbij men zijn ervaring kan uitwisselen, zijn praktijk kan bevragen en moeilijkheden delen. Dit jaar zijn er 11 doorgegaan. Deze interviews zijn erkend door de commissie voor 2u maar mogen maximaal 6u bedragen van de 18 te presteren uren. Vervolgens werden de gegeven **vormingen, conferenties en seminaries** overlopen.

Er is ook geïnteresseerd om de Bemiddelaars in Brussel te verenigen en de samenwerking te bevorderen tussen de verschillende verenigingen. Daar wordt nog ijverig verder aan gewerkt.

Boeken werden verzameld om een eigen **bibliotheek** op te starten. Een oproep werd gelanceerd om artikels door te geven die kunnen verschijnen in de Newsletter die twee of driemaandelijks verschijnt.

De **site** is in volle opbouw. De boeken rubriek zal uitgebreider aan bod komen en de Newsletters zijn online gezet. Een lijst van **Bemiddelaars** zal er ook nog opkomen zodat mensen die kunnen raadplegen. Suggesties zijn natuurlijk altijd welkom.

Verschillende **artikels over Bemiddeling** zijn verschenen in verschillende kranten; een manier om de bemiddeling aan een ruimer publiek kenbaar te maken wat echt nodig is.

Een belangrijk item is de **erkenning van de titel van Bemiddelaar**. Veel werk is al verzet maar het zal nog de nodige energie en doorzettingsvermogen vergen. Minister Koen Geens wil een wet uitvaardigen over de Bemiddeling om deze niet verloren te laten gaan in de algemene smeltkroes. Hij wil Bemiddeling een gelijkwaardige plaats geven in het gerechtelijk recht en een volwaardige en gelijkwaardige plaats geven bij de afwikkeling van conflicten. Dit betekent een belangrijke meerwaarde zowel voor de overheid als voor de burger. Meer daarover in maart. Het succes van de Week van de Bemiddeling werd in de verf gezet.

Daarna werd er tijd genomen om de financiën te bekijken en er uitleg over te krijgen. De voorziene evolutie en budgetten voor 2017 werden ook onder de loep genomen. Tenslotte zijn de toekomst projecten uit de doeken gedaan om te eindigen met de verkiezingen van de nieuwe directieleden. De 2 kandidaten werden verkozen. De pauze werd benut om gezellig te keuvelen met oude leden en kennis maken met de nieuwe leden.

De **conferenties** werden verzorgd **door Jef Mostinckx** over Family Group Conferencing en **Joëlle Timmermans** in het kader van Herstellende Groepsconferenties in het schoolmilieu. Het was heel interessant. Deze dag werd erkend door de commissie voor 2,5u. De avond was goed gevuld en werd heel positief onthaald door de leden.



L'AG a été un moment de convivialité, de grand partage, de rencontre de personnes qu'on ne voit pas tous les jours mais une fois l'an... Comme chaque année, j'adore le temps de l'AG. Depuis plusieurs années elle est suivie d'une conférence ... Vive ce moment !!

"De jaarvergadering is de ideale plek om bij te praten en nieuwe leden te leren kennen. Het ging er gezellig aan toe. De sfeer was uitermate aangenaam. Er werd aandachtig geluisterd naar de interessante uiteenzettingen. De gastsprekers hebben hun uiterste best gedaan om de conferenties boeiend te maken. Een goed gevuld avondprogramma met aandacht om leden te informeren in alle opheid."

Merci beaucoup pour cette soirée riche par les approches proposées (conférenciers) et riche également grâce aux différents échanges que j'ai eu la chance d'avoir avec plusieurs participants.



CONFERENCE - DEBAT

Approche philosophique de la médiation
ADR (méthodes, systèmes) & médiations
Ex : Family Group Conferencing -
Concertation de famille - EKC
Intervenant : **Jef Mostinckx**



Ex: La médiation restauratrice en
groupe dans le milieu scolaire
Intervenante : **Joëlle Timmermans**

AG - UBMP-BUPB-BUPM - 22/02/2017

31





**Bienvenue à
Hélène HALPERIN KATZ & Renée HUYBRECHTS
comme Directeurs au sein du Conseil de Direction
de l'UBMP-BUPB-BUPM**

**"Welkom aan
Hélène Halperin-Katz en Renée Huybrechts
als nieuwe directieleden van het UBMP-BUPB-BUPM"**

**Nous remercions Soltan NUSZEN
pour l'ensemble des photos qu'il a réalisées pour nous.**



Infos & Articles

" PARTIR EN MEDIATION » Qu'est-ce que c'est ?

C'est quitter l'autoroute judiciaire et partir sur la départementale de la médiation ! S'installer au volant, redevenir maître de la route, abandonner le régulateur de vitesse, ne plus subir le flux des autres voitures qui imposent leur vitesse, ne plus avoir de bouchons, ne plus avoir de péages. Partir sur la départementale de la médiation, c'est au détour d'un virage serré, découvrir un paysage somptueux qu'on n'attendait pas ou plus : 100% des solutions trouvées à l'issue d'une médiation n'ont jamais été évoquées au départ !

Mais attention ! Quitter l'autoroute judiciaire ne veut pas dire que vous n'aurez plus de radars : la médiation n'est pas hors la loi ! Un juge ne peut pas modifier un accord mais il peut refuser une homologation ! Par ailleurs, vous n'êtes pas obligé de partir seul : le médiateur, tiers, neutre, impartial et indépendant, sera là pour vous permettre de trouver la solution à vos difficultés par vous-même. C'est d'ailleurs là la grande différence avec la conciliation mais un copilote est tout à fait possible et même recommandé ! Les partenaires naturels du médiateur que sont les juristes au sens large et pas seulement les avocats sont de précieux conseils et d'excellents copilotes. Imaginons maintenant que vous ayez une fatigue : besoin de vous arrêter sur un sentier ; aucun souci ! On s'arrête quand on veut en médiation et c'est vous qui décidez de l'arrêt : où, quand, comment et combien de temps Imaginez que le brouillard tombe, les températures chutent, vous êtes nerveux. Bien équipés en pneus, vous avez des phares défaillantsVous vous sentez vulnérable .Vous pouvez tout à fait quitter la départementale de la médiation et regagner l'autoroute judiciaire. Bien sûr que le magistrat rassure, que le juge sécurise ! Les médiateurs le savent et le comprennent ! A tout moment, vous pouvez arrêter une médiation .C'est vous qui décidez. La médiation, c'est ça : l'autonomie des personnes, dans un espace de liberté, très créatif mais dans le respect de la loi. " [...]

RÉFLEXION D'UN MAGISTRAT POUR UNE NOUVELLE JUSTICE FAMILIALE : SE SÉPARER EN BONNE INTELLIGENCE, EN PARENTS RESPONSABLES - Marc JUSTON, France

Résumé : Le juge aux affaires familiales, de concert avec tous les acteurs judiciaires, notamment les avocats et les médiateurs familiaux, doit en permanence se poser la question de savoir ce qu'il convient de faire pour éviter les conséquences trop souvent désastreuses, notamment pour les enfants, d'un divorce conflictuel, d'une séparation conflictuelle. Le magistrat doit tout mettre en œuvre pour que la rupture d'un couple ne soit pas irrémédiablement synonyme de naufrage d'une relation et d'une famille. Ce qui doit être encouragé dans toutes les situations conflictuelles, c'est le dialogue, la recherche du dialogue.

Marc Juston, Magistrat depuis trente-trois ans, a exercé toutes les fonctions qu'un juge du siège peut remplir, et ce dans sept juridictions différentes. Il a notamment exercé des fonctions de juge des enfants au début de sa vie professionnelle, et de conseiller à la cour d'appel de Nîmes, présidant la cour d'assises du Vaucluse puis celle du Gard. Depuis le 18 octobre 1994, il préside le tribunal de grande instance de Tarascon (13) qui couvre l'arrondissement d'Arles (200 000 habitants). En plus des fonctions d'administration et de gestion de la juridiction, il a délibérément choisi de reprendre les fonctions de juge aux affaires familiales (JAF), estimant que le contentieux familial mérite, à plus d'un titre, que le magistrat s'y consacre par choix.

Éd. Yvon Blais –Montréal –AIFI n° 1/3 - 2009



**LES QUALITES FONDAMENTALES D'UN EXCELLENT MEDIATEUR ! - J. H. Gagnon**

Extrait de l'article à retrouver sur <http://www.droit-inc.com/article19425-Les-qualites-fondamentales-d-un-excellent-mediateur>
Évidemment, comme toute autre profession (puisque la médiation est une véritable profession), toute médiatrice ou tout médiateur doit d'abord (i) suivre et compléter une formation professionnelle adéquate et suffisante (d'au moins plusieurs centaines, voire de quelques milliers, d'heures), (ii) continuer à se former de manière constante et sans relâche (puisque la médiation évolue constamment et fait appel à de nombreuses sciences humaines), et (iii) acquérir de l'expérience tout en apprenant de celle-ci (l'expérience étant une grande source d'apprentissage lorsque l'on fait les efforts d'en tirer des leçons). Ceci est la base pour toute médiatrice ou tout médiateur, mais ne suffit pas à devenir une excellente médiatrice ou un excellent médiateur.

La médiation n'est pas seulement une question de « savoir », mais, et encore plus, une question d'« être ». Une excellente médiatrice ou un excellent médiateur doit donc aussi posséder des qualités propres à l'exercice de cette profession.

[...] les qualités personnelles qui caractérisent les « grands médiateurs » :

➤ **L'humilité - La capacité d'écoute - Le non-jugement - La patience - La ténacité - La modestie**

Tout en étant tout à fait d'accord avec l'auteur de cet ouvrage, j'y ajouterais les suivantes :

- La capacité de maintenir, pendant toute la médiation, **une attention pleine et entière** aux participant(e)s à la médiation et pleinement conscient de la progression de leurs échanges (*ce qui, pour la plupart, est extrêmement difficile à maintenir*)
- Un **optimisme** certain, mais réaliste
- Le **sens de la préparation** et de l'organisation
- Une **éthique sans faille** (*sur le plan de l'éthique et de la déontologie, un excellent médiateur doit être « plus blanc que neige »*)
- La capacité de faire face à **une certaine solitude** (*puisque, dans une bonne mesure, la médiation est une profession solitaire*)
- La capacité de **se remettre constamment en question** (*puisque chaque médiation comporte son lot de particularités et qu'aucune réponse n'est adéquate dans toutes les situations*).

Des qualités humaines

Ainsi, au-delà de la formation, de l'apprentissage et de l'expérience, toute médiatrice ou tout médiateur soucieux d'exceller dans cette profession doit développer des qualités humaines et professionnelles qui lui sont nécessaires pour bien guider (un peu à la manière d'un sherpa dans les hautes montagnes himalayennes) les participant(e)s à chaque médiation, ainsi que leurs avocat(e)s et autres conseillers, dans leur recherche d'une voie qui leur permettra de trouver elles-mêmes une solution (qui sera celle des parties et non celle du médiateur) à leurs différends.

Pour celles et ceux d'entre vous qui sont des médiatrices et des médiateurs, je vous souhaite, pour 2017, d'acquérir ou de développer ces qualités afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes de celles et de ceux qui font appel à vous et, pour celles et ceux d'entre vous qui ont à faire appel aux services de médiatrices et de médiateurs, de rencontrer sur votre chemin des médiatrices et des médiateurs possédant ces qualités.

LE ROI PHILIPPE OUVRE UN CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA MEDIATION - Belgique

Le roi Philippe a ouvert mardi au Palais d'Egmont (Bruxelles) une conférence internationale sur la médiation. Le but est d'examiner la médiation comme moyen essentiel pour la gestion des conflits, a souligné le ministre des Affaires étrangères Didier Reynders. La conférence doit, tout comme la conférence de vendredi dernier sur les enfants dans les conflits armés en présence de la reine Mathilde, appuyer la candidature de la Belgique pour un siège au Conseil de sécurité de l'ONU.

Quelque 300 experts et une douzaine de ministres prennent part à la rencontre, comme l'ancien président finlandais Martti Ahtisaari, qui a mené des opérations de médiation notamment en Irlande et au Kosovo.

Didier Reynders avait annoncé la tenue de cette conférence à l'assemblée générale des Nations Unies l'an dernier. La conférence permet un échange d'expériences: quels éléments ont mené à un succès ou à un échec? Doit-on travailler via des médiateurs ou via des représentants d'institutions internationales telles que l'ONU ou des ONG? Une liste de bonnes pratiques devrait être élaborée sur cette base. Didier Reynders a également souligné l'importance de travailler en équipe pour assurer la continuité. Il est donc important de créer des réseaux de médiation au sein des organisations internationales. Le ministre a aussi pointé la nécessité de la prévention pour éviter les conflits.

https://www.rtf.be/info/belgique/detail_le-roi-philippe-ouvre-une-conference-internationale-sur-la-mediation?id=9530075
<http://information.tv5monde.com/info/la-justice-restaurative-creer-le-dialogue-entre-criminels-et-victimes>

En France <http://www.midilibre.fr/2017/02/09/une-mediation-reussie-apres-dix-ans-de-conflit,1464868.php>

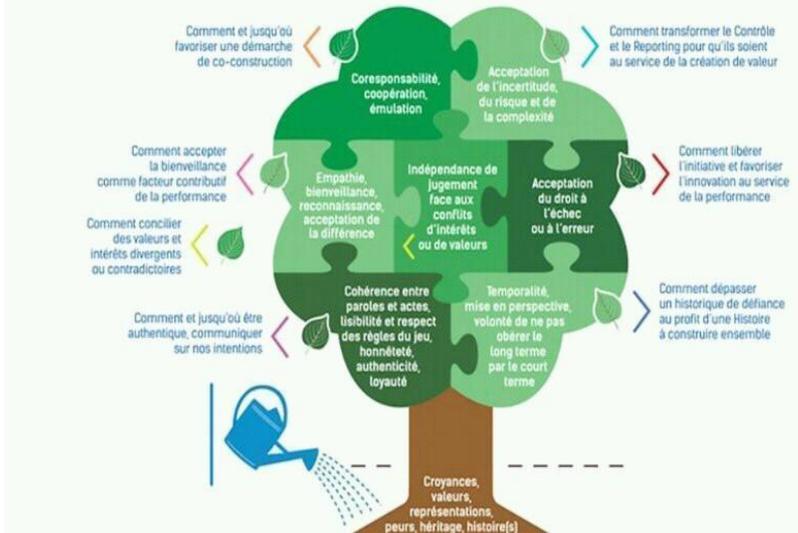
Au Canada : <http://www.lavantagegaspesien.com/faits-divers/justice/2017/1/30/la-mediation-citoyenne-sera-davantage-accessible-en-gaspesie.html>





L'ARBRE DE CONFIANCE®

La Confiance au service du Développement et de la Performance



VIDEOS

- The Power of Listening William Ury TEDxSanDiego www.youtube.com/watch?v=G_SbnrtMvYQ&feature=youtu.be
- The walk from "no" to "yes" | William Ury www.youtube.com/watch?v=Hc6yi_FtoNo
- William Ury Explains How to Win Any Negotiation www.youtube.com/watch?v=o108L3eYNU0
- The Art of Negotiation www.youtube.com/watch?v=sajCKwxXG_g
- William Ury: Getting to Yes www.youtube.com/watch?v=-c-SUDBoD6M
- William Ury: "Getting to Yes with Yourself" | Talks At Google www.youtube.com/watch?v=GrtccgWxrU8

« LA SOLUTION AUX CONFLITS DE VOISINAGE : LE DIALOGUE »

Philippe Beck ne se laisse pas rebuter par les refus d'entrer en médiation. Philippe Beck, président de l'Association vaudoise pour la médiation de voisinage. La résolution non violente des conflits, c'est son domaine de prédilection. Philippe Beck est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet et anime des formations sur ce thème. Il est aussi depuis avril dernier le président de l'Association vaudoise pour la médiation de voisinage, un rôle qu'il avait déjà endossé il y a une quinzaine d'années.

«Les conflits entre voisins ne sont pas le terrain le plus évident pour entamer une procédure de médiation, confesse le Morgien. Et pour une raison très simple: il n'y a pour eux aucun enjeu affectif – comme c'est le cas lors d'un conflit familial – ni financier – ce qui caractérise notamment les litiges commerciaux. Lorsqu'un voisin vous cause des soucis, vous avez juste une envie, qu'il déménage!» La première tâche consiste donc à parvenir à réunir autour d'une même table les deux voisins en conflit. «Dans environ 90% des cas, la personne qui a pris contact avec nous ne parvient pas à motiver son voisin à participer à une séance de médiation, indique le médiateur. Mais ce n'est pas forcément un échec! Notre invitation, notre écoute au travers d'un premier contact téléphonique suffisent parfois pour que le voisin mis en cause modifie son attitude. Et même si ce n'est pas le cas, cet échange aura permis à la personne en difficulté de se sentir écoutée.» L'association reçoit chaque année une centaine d'appels, qui ne donnent lieu au final qu'à une dizaine de séances de médiation. «Cela frustre parfois nos bénévoles de n'avoir pas plus souvent l'occasion de venir en aide, explique-t-il. Pour augmenter notre visibilité, nous avons organisé une campagne d'affiche dans les bus yverdonnois. Et nous comptons sur les gérances immobilières, encore trop peu nombreuses à conseiller nos services aux locataires.»

Un service d'autant plus important que les conflits de voisinage semblent augmenter: «Il y a d'un côté un stress croissant dans de nombreuses professions, ce qui provoque pour les personnes touchées un plus bas degré de tolérance face aux nuisances sonores émanant des appartements voisins.» L'autre explication est en rapport avec le vieillissement de la population:

Davantage de personnes âgées vivent seules et restent une large partie de la journée chez elles. Elles sont donc très sensibles au bruit dans l'immeuble, qu'elles perçoivent pratiquement jour et nuit. »

Texte: © Migros Magazine / Alexandre Willemin

PROTECTION DE L'INTERET SUPERIEUR DE L'ENFANT DANS L'U.E

Résolution du Parlement européen & Pétitions adressées au P.Eur. (2016/2575(RSP))

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+MOTION+B8-2016-0487+0+DOC+XML+V0//FR>

PROPOSITION DE RÉSOLUTION déposée conformément à l'article 216, paragraphe 2, du règlement sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant dans l'Union européenne sur base des pétitions adressées au Parlement européen (2016/2575(RSP))
Cecilia Wikström au nom de la commission des pétitions.

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+MOTION+B8-2016-0487+0+DOC+PDF+V0//FR>



**MEDIATEUR(TRICE) SOCIAL(E) - France****un titre professionnel d'accès aux droits et services est créé par l'arrêté du 3/01/2017**

Le titre professionnel de Médiateur(trice) social(e) accès aux droits et services est enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) au niveau IV et dans le domaine d'activité 332t (code NSF) pour cinq ans.

Il est délivré dans les conditions prévues par l'arrêté du 22 décembre 2015 susvisé.

Il est composé des trois blocs de compétences suivants :

- contribuer à une veille sociale et participer aux réseaux professionnels d'un territoire ;
- assurer un service de médiation sociale ;
- faciliter et organiser des activités supports à la médiation sociale.

Ils sont sanctionnés par des certificats de compétences professionnelles (CCP) dans les conditions prévues par l'arrêté du 22/12/2015 susvisé.

<https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/EGPResultat.aspx?ct=00392m06&type=t>
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033877031&dateTexte=&categorieLien=id>

**CHARTRE RELATIVE AUX PROCESSUS DE MEDIATION FAMILIALE INTERNATIONALE :
UN PROCESSUS COLLABORATIF**

<http://www.iss-ssi.org/index.php/fr/que-faisons-nous/mfi#3-1-projet-3-charte-relative-aux-processus-de-m%C3%A9diation-familiale-internationale>

La médiation familiale internationale est de plus en plus encouragée par les autorités légales et administratives des États pour résoudre les conflits familiaux transfrontières. Il devient donc évident que des principes clairs et globaux pour la médiation familiale internationale sont nécessaires pour assurer les plus hautes normes de pratique parmi les médiateurs familiaux internationaux dans le monde.



Un processus collaboratif a été lancé en 2015 pour élaborer une Charte internationale applicable à tous les États. Cette charte complète les codes de conduite et les chartes qui ont été élaborés au niveau régional ou dans les réseaux existants. La nature de cette charte est de servir et de refléter la grande variété des pratiques internationales de médiation familiale dans le monde. Toutes les structures existantes relatives à la médiation familiale internationale participent à la création de ce document fondamental de référence.

La Charte relative aux processus de médiation familiale internationale contient 10 principes fondamentaux à respecter au cours des médiations transfrontières. Ces principes peuvent être considérés comme un outil de diffusion des connaissances générales sur ce recours. De façon plus significative, les parents engagés dans la médiation peuvent être informés des normes de pratique nécessaires et être assuré que la médiation est efficace pour sauvegarder leurs droits. Des exemples de bonnes pratiques compléteront cette liste de principes et expliqueront leur nature applicable.

Un Mode d'Emploi présente une série de recommandations pour renforcer la coopération entre les autorités administratives et juridiques, et les instances proposant des services de médiation spécialisés. Lire la suite sur le site <http://www.iss-ssi.org/index.php/fr/2-uncategorised/146-une-concertation-professionnelle-pour-la-redaction-d-une-charte-ethique-internationale>

MEDIATION : TO BE OR NOT TO BE ? - France

Article à lire sur <http://www.village-justice.com/articles/Mediation-not,24450.html> écrit par Par Françoise Housty et Pierrette Aufrière, Médiatrices.

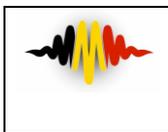
Pas qu'une question d'humeur mais bien une question de fond : être Médiateur ou ne pas l'être ?

Faire de la Médiation ou faire de l'indifférencié amiable – telle est la question du jour...

Avancée ou pas en arrière, je vous laisse vous faire une idée...

*Apprendre à se respecter
et à respecter l'autre dans ses différences,
cela veut dire « ne plus se laisser définir par l'autre. »
Ce n'est ni le compromis, ni la soumission, ni les concessions
qui maintiennent deux êtres ensemble, mais l'affirmation
et la reconnaissance des différences. Jacques Salomé*





IST EMPATHIE LERNBAR ?

Empathie gehört zur Königsdisziplin der Kommunikation - beruflich und privat. Sie ist ein wesentlicher Erfolgsfaktor für jede erfolgreiche Verhandlung.

Als Mediatorin werde ich häufig gefragt: Wie kann man Empathie trainieren? Ist Empathie überhaupt erlernbar?

In jeder Mediationsverhandlung wird die Empathie trainiert und weiterentwickelt. Konsens entsteht dadurch, dass A dem B zuhört und durch gezielte Fragen wechselseitiges Verständnis entsteht bzw. die Motivation zur Kooperation zunimmt.

Was ist Empathie? Sie ist die Fähigkeit zu verstehen, was andere fühlen und wie sie die Welt wahrnehmen. Dadurch können sich Gesprächspartner leichter öffnen und mitteilen und Kooperation wird möglich.

Achtung: Verwechslungsgefahr! Gerne wird Empathie verwechselt mit Mitgefühl oder Mitleid. Besonders empathische Menschen zieht es gerne in soziale Berufen: Ärzte, Lehrer, Pflegekräfte, Psychologen, Mediatoren, Rechtsanwälte, Politiker etc.

Wer im Krankenhaus, Schule, in der Gemeinde oder im Büro ständig mit Spannungen zu tun hat, kann seine Empathie als wichtigen Schutzmechanismus einsetzen, um nicht selbst auszubrennen.

Empathie wird also als durchweg positive Eigenschaft verstanden, als Kennzeichen der **Menschlichkeit**. Aber auch der Einbrecher, der monatelang die Gewohnheiten seines Opfers beobachtet, zeigt sich empathisch“ (vgl. Bartens, W., Empathie, droemer, 2015)

Die folgenden Tipps sind geeignet, um Ihre Empathie-Fähigkeit für herausfordernde Situationen zu trainieren:

Tipp #1 Hören Sie hin und lassen Sie ausreden

Wer anderen zuhört, zollt Respekt. Hören Sie sich die Dinge an. Bevor Sie dem anderen zustimmen, in eine Kläger-Position einsteigen oder den anderen in seiner Opfer-Rolle bestärken, überlegen Sie, was Ihre Aufgabe in dieser Beziehung ist, welche Rolle Ihnen hier zukommt. So vermeiden Sie, dass Sie sich selbst für das Leid des anderen oder die Lösung des anderen verantwortlich fühlen - und sich danach verhalten. Ohne Verstrickungen oder Burn-out zu riskieren, stecken Sie Ihren eigenen Handlungsrahmen ab und bleiben dabei respektvoll.

Tipp #2 Halten Sie Widerstand aus

Es gibt Menschen, die nach dem Prinzip: Bist du nicht für mich, dann bist du gegen mich“ leben. Diese Menschen akzeptieren nur langsam, dass Sie anderer Meinung sind oder aufgrund Ihrer Rolle eine Meinung vertreten müssen.

Halten Sie es aus, nicht gemocht zu werden! Empathie hat nichts mit Sympathie zu tun. Wir können nicht jeden Menschen mögen. Wir können uns jedem Menschen gegenüber respektvoll verhalten. Nach einiger Zeit glätten sich in vielen Situationen die Wogen. Denken Sie daran: Die Menschen brauchen auch Zeit, Veränderungen annehmen zu können.

Tipp #3 Bringen Sie den anderen Empathie bei - durch gezielte Fragen

„Der Chef merkt nicht, dass wir alle am Anschlag arbeiten und buchstäblich wegbrechen. Die Besten von uns kündigen. Die anderen machen Dienst nach Vorschrift“, so die verzweifelte Aussage eines Mitarbeiters. Denken Sie daran:

Empathie ist erlernbar! Selbst für Narzissten und beeinträchtigte Personen ist es nie zu spät: Bringen Sie zB den Chef dazu, sich in die Position seiner Mitarbeiter hineinzusetzen. Trauen Sie es ihm zu, indem Sie ihn immer wieder fragen: „Was glauben Sie, was bedeutet das für XY?“ Beschreiben Sie ihm alltägliche Situationen, ohne Schuldzuweisungen - das wäre auch kontraproduktiv: denn wer sich schuldig fühlt, greift an oder flüchtet.

Weitere Informationen und Kontakt: www.mediation-ooe.com

Martin Golder, Experte aus Kanada, **hat eine besondere Methode** in der Gesprächsführung/Konfliktvermittlung entwickelt, die er „**Journey to Empathy**“ nennt. Im Zuge seines Besuchs bei unserem Symposium im Vorjahr habe ich Martin dazu einige Fragen gestellt:

Ist Empathie lernbar? 3 Tipps zur Stärkung Ihrer Empathie-Fähigkeit für souveräne Verhandlungen und eine besondere Methode aus Kanada / <http://sandrathaler.blogspot.be/2017/03/ist-empathie-lernbar-3-tipps-zur.html>

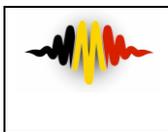


UBMP-BUPB-BUPM: l'Union Belge des Médiateurs Professionnels est une Union professionnelle créée en 2003, reconnue par le Conseil d'Etat en 2006 et par le SPF Economie comme Fédération Nationale Professionnelle en 2014. Elle regroupe des médiateurs exerçant dans de multiples champs. Elle a pour mission de promouvoir la médiation et d'assurer le développement de la profession. www.ubmp-bupb.org **L'UBMP accueille, comme membre adhérent, toutes personnes intéressées par ses activités (ex: personnes de confiance, experts, parents...).** **Les membres effectifs sont médiateurs professionnels.**

Nous recherchons des salles pour nos assemblées, séminaires, fêtes....

Vous avez une proposition ? Contactez notre secrétariat via email : secretariat@ubmp-bupb.org





FORMATIONS - CONFERENCES - ATELIERS

FORMATIONS – PMR - EUROPE

<http://www.pmr-europe.com/www/formations/formation-agreee-en-mediation/>

09/03/17 : **Formation de base en médiation et spécialisation en médiation civile et commerciale**, formation du 9/03/2017 à 29/06/2017

<http://www.pmr-europe.com/www/wp-content/uploads/2016/09/PMR-MCC-Printemps-2017.pdf>

29/06/2017 : **Formation Spécialisation en médiation sociale**, formation du 29/06/2017 à 30/08/2017

<http://www.pmr-europe.com/www/wp-content/uploads/2016/09/PMR-M%C3%A9diation-Sociale-%C3%A9t%C3%A9-2017.pdf>

<http://www.pmr-europe.com/>



FORMATIONS PROPOSEES PAR l'asbl « MEDIATIONS » (Agréées C.F.M.)



"Médiation en institution de soins" dans le cadre de la loi "droits du patient" : La médiation en hôpital général & la médiation spécifique – Les 25/03/2017 - 22/04/2017 & les 6/05/2017- 20/05/2017 de 9h30 à 16h30

Intervenants : M-F Meurisse, médecin, médiatrice et S. Hustinx, juriste, médiatrice HIS

Lieux : Hôpital d'Ixelles et Hôpital Molière **Publics** : Médiateurs hospitaliers et autres médiateurs agréés ou non, prescripteurs de médiation tels que les médecins, infirmiers, Directeurs de services, personnes travaillant en maison de soins, de repos, psychologues, ergothérapeutes, kinés, etc.... [Plus d'info](#)

"Vidéoformation" de situation de médiation (3 h en matinée)

Vendredi 21/04/2017 de 9h30 à 12h30 (confirmation le 10/04/2017) - **Intervenante** : Ginette Debuyck - [Lire la suite](#)

"Comment s'affirmer sans agressivité face à des médiateurs récalcitrants ?"

Le mardi 25/04/2017 (confirmation le 15/04/2017) de 9h30 à 16h30 - **Intervenante** : Sophie Fetu - [Lire la suite](#)

"Le Mind Map" en médiation pour construire des accords ou donner des sujets prioritaires à traiter

Le mardi 2/05/2017 (Formation confirmée) de 9h30 à 16h30 - **Intervenante** : Sophie Fetu - [Lire la suite](#)

"Le génogramme" niveau 1 et 2

Niveau 1 : Jeudi 11/05/2017 (confirmation le 2/05/2017) de 9h30 à 16h30 –

Niveau 2 : à voir avec le groupe - **Intervenante** : Dominique Sangou

Inscriptions, informations : +32(0)2.426.16.43. ou mediations@mediationsasbl.be - www.mediationsasbl.be

Lieu des formations : Auberge de jeunesse Van Gogh - 1210 Bruxelles (métro Botanique-Gare du Nord)





« LA MEDIATION, UN OUTIL AU SERVICE DE LA QUALITE DES RELATIONS AU TRAVAIL ET PREVENTION DES RPS »

Journée d'études : 16/03/2017 de 8h20 à 17h

Organisation : HEPLiège — Campus 2000 – rue Gosson – 4101 Jemeppe-sur-Meuse

Contact /infos : Christine.huskin@hepl.be - Infos : www.hepl.be

<https://mail.google.com/mail/u/0/#search/husk/15a944cc64ad6f6a?projector=1>

SE METTRE EN EMPATHIE SANS ETRE SUBMERGE PAR L'EMOTION DE L'AUTRE NI LA PRENDRE CONTRE SOI

FORMATION : « **LA SYNTONIE AU SERVICE DE LA MEDIATION** » les 6 et 13/05/2017 de 9h30 à 18h

& **CONFERENCE** gratuite le 22/04/2017 de 18h à 20h (agrées CFM 14h & 2h)

Intervenante : Christelle Lacour, psychologue, thérapeute

LIEU : Rue de la Haie Monet 1 - 5300 Landenne - 0479/65.37.43 - www.christellelacour.com

INFOS & INSCRIPTION : www.christellelacour.com ou sur <https://www.facebook.com/sweetchchangerendouceur/>

PRIX : 150€ TVAC - Membre UBMP : 130€ TVAC.

Les neurosciences montrent comment nous pouvons (re)sentir les émotions de l'autre en nous mettant en syntonie, dans le même tonus musculaire que lui. Cette pratique apporte une compréhension plus seulement intellectuelle (« j'observe, je déduis »), mais essentiellement empathique du vécu des médiés, puisqu'elle se réalise dans le corps et autorise l'autre à ressentir ce qu'il ressent... en étant reflété physiquement et accueilli avec compassion. Plutôt que d'être coupé du vécu émotionnel des parties en conflit ou d'être emporté par lui, la syntonie aide le médiateur à entrer et sortir du ressenti à l'envi. Permettant de comprendre les émotions qu'ils montrent tout en les niant, qu'ils jouent sans se l'avouer, le reflet syntonique offre un accueil profond du ressenti des médiés, ce qui a un impact positif sur la posture du médiateur et le déroulé de la médiation.

XIV CARREFOUR « MEDIATION » – Namur

Rencontre autour de la médiation de voisinage : Namur 9/05/2017 – 9 à 13h

Qu'est-ce que le Carrefour de la médiation?

Le Carrefour de la Médiation est un collectif de bénévoles qui est ouvert à tous. Nous sommes un groupe de réflexion dont l'objet est d'unir tous ceux qui s'intéressent à la médiation dans un partage de valeurs et d'expériences.

Carrefour de la médiation édite un « Carnet de la médiation » qui fait la synthèse des travaux du XIIIème Carrefour de la médiation sur la médiation scolaire. Intéressez ?

Rejoignez carrefour : s/ LinkedIn <http://tinyurl.com/heyhtfa> - s/ Facebook <http://tinyurl.com/jqdqyvj>

Plus d'informations sur les activités du Carrefour de la médiation : <http://tinyurl.com/z5hqct>



Association
Internationale
Francophone des
Intervenants auprès des
familles séparées

8ème COLLOQUE INTERNATIONAL - 19 & 20/05/ 2017

« FAIRE FAMILLE »

FORMATIONS (pré-colloque), le 17 mai 2017

PORTES OUVERTES, le 18 mai 2017

LIEU : Bruxelles - Université Saint-Louis

INSCRIPTIONS & INFOS : www.aifi.info : programme & formulaire d'inscription

Pour mieux appréhender cette problématique lors du colloque, il convient de poser la question au cœur des échanges : que signifie « faire famille » de nos jours pour les parents, les enfants, les professionnels ?

Cette question peut elle-même être subdivisée en de multiples sous-questions :

- à quoi sert-il, tant d'un point de vue social qu'individuel, de faire famille ?
- pour quoi, c'est-à-dire à quelles fins faire famille ?
- quels sont les éléments constitutifs du faire famille ?
- qu'est-ce qui est positif, mais pourrait aussi être destructeur lorsque l'on fait famille ?
- quelles sont les compétences reçues et/ou construites permettant de faire famille ?

Nous chercherons ensemble les réponses à ces questions complexes et difficiles, tout en sachant déjà que l'humilité est et doit rester un élément essentiel de nos réponses, car aider à faire famille, c'est aussi donner sa confiance à ceux qui peuvent savoir tout autant que nous ce qui leur permet de faire famille.





COLLOQUE « LES HABILETES SOCIALES » - Namur

Lieu : Espace Kgeljan, Av. de Marlagne, 52 - 5000 Namur (Accès – Parking)

Quand : les 23 et 24/06/2017 - 8h30-17h15

Tarifs : 190 € (prévente jusqu'au 28.02.17) / 210 € (à partir 1.3.17)

Programme : <http://psychoeducation.be/wp-content/uploads/2014/02/programme-def.pdf>

Inscriptions en ligne : <https://www.inscription-facile.com/form/NbZyyiDITF4dXLo4caeN>

infos: colloque@psychoeducation.be / +32 (0) 473 50 40 96



9ème EDITION DU CONCOURS INTERNATIONAL FRANCOPHONE DE MEDIATION

« Pour tous les étudiants futurs avocats, chefs d'entreprise, juristes, managers : une occasion unique de se confronter à la pratique de la médiation! » **QUAND** : du 20 au 23/03/2017 à Paris **Organisé** par le CMAP



Chaque année, plus d'une centaine d'étudiants s'affrontent dans une série de médiations simulées, dans lesquelles ils jouent le rôle du médiateur (chaque session dure 1 h). Les étudiants sont jugés par des professionnels issus des mondes juridique, économique et judiciaire (deux représentants du monde de l'entreprise, avocats, magistrats, experts-comptables, médiateurs du CMAP, jouant les parties en conflit. Un troisième professionnel rompu aux techniques de médiation est observateur du processus. Chaque équipe peut être composée de 2 à 4 étudiants - maximum 5 équipes par établissement.

FRAIS D'INSCRIPTION : 80€ par étudiant. Les médiations sont soumises au Règlement du CMAP. » (Extrait de cmap.fr)

En savoir plus sur <http://www.cmap.fr/le-cmap/les-concours-du-cmap/concours-international-francophone-de-mediation/> ou contactez Fanny Bloy +33(0)1.44.95.11.45 ou par email: fbloy@cmap.fr

MONDIAL POUND SÉRIE DE CONFÉRENCES – Paris

Initié par l'**Institut international de médiation**, la Conférence Pound mondial (GPC) Série 2016-17 facilitera le développement d'outils de résolution des litiges commerciaux et civils 21e siècle, aux niveaux national, régional et international. Rejoignez-nous à **Paris, le 26 Avril, 2017** pour notre édition locale.

La série GPC est un projet mondial sans but lucratif qui se réunira toutes les parties prenantes dans la résolution des différends - les parties commerciales, des avocats, des universitaires, des juges, des arbitres, des médiateurs, des décideurs politiques et autres - à des conférences dans le monde entier. Ces conférences susciter un débat sur les outils et les techniques existantes, stimuler de nouvelles idées et de générer des données exploitables sur ce que les utilisateurs corporatifs et individuels règlement des différends effectivement besoin et veulent, à la fois localement et globalement. Faites partie du Global Pound Conférence Series à Paris et contribuer à façonner l'avenir de la résolution des différends. **En savoir plus >>**

[http://paris2017.globalpoundconference.org/programme-\(2\)/programme#.WMGkq4E1_IU](http://paris2017.globalpoundconference.org/programme-(2)/programme#.WMGkq4E1_IU)

« CONFÉRENCES FAMILIALES » 31/03/2017- 1 & 2/04/2017 à Toulouse (France)

OU : Maison de la Citoyenneté - Rive Gauche 20, Place Jean-Siebold - du 31/3/2017 au 2/4/2017 - de 9 à 12h30 et 14 à 17h30

PRIX - repas inclus - 270 € prise en charge individuelle / 395 € institution

INFOS - INSCRIPTIONS : Hélène Van Dijk <http://www.questiondejustice.fr/>

La conférence familiale est un processus, contrôlé et préparé par un coordinateur professionnel qui mène à la prise de décisions par la famille concernée afin de résoudre un problème concernant un enfant (ou plusieurs) en danger ou en risque de l'être.

Elle permet à la famille de poser le problème et de choisir avec tous ceux qui lui sont proches les ressources à mettre en œuvre pour sa résolution. Bien informée par des professionnels mais indépendante pour la prise de décision, la famille établit un plan d'action qui répond à toutes les problématiques de la situation. Avec ce plan, qui est validé par le travailleur habilité, la famille prend la responsabilité de résoudre ses problèmes par rapport à ses enfants et d'établir une coopération équitable avec les professionnels. La conférence familiale répond au besoin des travailleurs sociaux et des familles de coopérer ainsi qu'aux ambitions inscrites dans les lois : l'intérêt de l'enfant est au cœur du dispositif.

Un petit film avec des adolescents qui expliquent comment se déroule une conférence et pourquoi ils ont participé, est disponible sur internet : <https://www.youtube.com/watch?v=It2LqF9Kt9U> ou sur <http://www.questiondejustice.fr/>

Le processus de justice réparatrice se décline dans divers contextes et situations : le cadre familial scolaire (l'Education Nationale a publié un guide pour une justice préventive et restaurative consultable sur internet), l'espace public, le domaine de la justice ou encore l'univers carcéral (la loi française permet une mesure de justice restaurative à tous les stades de la procédure, y compris lors de l'exécution de la peine. Sous réserve que les faits aient été reconnus, victime et auteur peuvent se voir proposer une mesure de justice restaurative). L'association « Question de Justice » œuvre pour l'introduction des pratiques de justice restaurative en France et est un organisme de formation.





IXe CONFERENCE - FORUM MONDIAL DE MÉDIATION - Province du Québec

Regards croisés sur les médiations interpersonnelles et les médiations internationales IXe Conférence du FORUM MONDIAL de MÉDIATION 17 – 19/05/2017 - Hôtel Manoir St-Sauveur Saint Sauveur – Province de Québec

Le comité organisateur - IXe Conférence du Forum Mondial de Médiation recherche des propositions de communication pour cet événement ! Pour soumettre vos communications : accéder à la page « Appel à Communication » du site web et envoyez votre proposition (300 mots environ), par courriel uniquement, en français, en anglais ou en espagnol à : pascale.worldmediationforum@hotmail.com » (Extrait de fmm2017.openum.ca) En savoir plus <http://fmm2017.openum.ca/>



INFOS - INFOS - INFOS – INFOS - INFOS

Le médiateur exempté de la TVA ?

« Conformément à l'article 44, § 2, 5°, du Code de la TVA, les prestations de services qui ont pour objet l'orientation scolaire ou familiale, ainsi que les livraisons de biens qui leur sont étroitement liées, sont exemptées de la TVA.

Les prestations de services des médiateurs familiaux sont exemptées de la TVA en vertu de cette disposition légale. Les prestations fournies par les avocats en tant que médiateurs familiaux sont par conséquent exemptées.

D'autres exemptions de TVA sont aussi susceptibles de s'appliquer, telle que l'exemption en faveur des conférenciers (article 44, § 2, 8°, du Code de la TVA) et l'exemption relative aux contrats d'édition d'œuvres littéraires et artistiques conclus par les auteurs (article 44, § 3, 3°, du Code de la TVA), pour autant que toutes les conditions d'application de ces dispositions légales soient remplies. »

La médiation prise en compte par l'employeur – la mutuelle – l'assurance RC ... !

Des **employeurs, Actiris, certaines mutuelles et assurances** interviennent pour une part (10 € à 20€) dans le prix d'une séance de médiation. Un document est à compléter par le médiateur pour chaque séance (date, coordonnées du médiateur et des intéressés). N'oublions pas l'**assistance judiciaire en médiation** (intervention 40€/h indexé/médiation + 50€ frais de dossier). Si vous êtes agréés par la CFM – acceptez l'assistance judiciaire.

CLAUSES DE MEDIATION

Nous conseillons d'insérer dans les contrats, l'engagement à proposer le recours à la médiation comme préalable à toute gestion d'un litige par la voie judiciaire.

Exemples de clauses de médiation :

1. En cas de litige entre les partenaires relatif à la validité, à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, qui ne pourrait être résolu à l'amiable, les parties s'engagent à tenter de résoudre leur différend par la médiation. Les parties choisiront de commun accord le médiateur qui sera chargé de la mission stipulée à l'aliéna précédent. Les parties prendront en charge, à part égale, l'ensemble des frais et honoraires engendrés par la procédure de médiation.
2. Les parties s'engagent, conformément à l'article 1725 cj, §1^{er}, à recourir à la médiation, préalablement à toute autre mode de résolution de leurs éventuels différends quant à la validité, la formation, l'interprétation, l'exécution et la rupture du contrat pourraient susciter. Les parties choisiront de commun accord le médiateur qui sera chargé de la mission stipulée à l'aliéna précédent. Les parties prendront en charge, à part égale, l'ensemble des frais et honoraires engendrés par la procédure de médiation.

Au choix:

En cas d'échec de la médiation, les parties soumettront le litige à l'arbitrage, conformément

Ou En cas d'échec de la médiation, seuls des tribunaux de Bruxelles seront compétents.



Médiation scolaire par les pairs
ou
Médiation scolaire par un adulte.





Ouvrages consacrés à la médiation... au conflit....à la communication...

"Les livres ne sont pas seulement du papier, ils sont aussi des sources à usages multiples!"

Défier le conflit, la médiation par la compréhension Auteurs : Gary Friedman, Jack Himmelstein -
Adaptation française de : Tanguy Roosen

Description d'une méthode de médiation civile et commerciale fondée sur la compréhension au travers de cas réels de médiation. Comment aider les parties à résoudre leur conflit ensemble de manière durable ? Au travers dix cas réels de médiation dans divers domaines, ce livre explique les principes et la méthodologie d'une approche de la médiation fondée sur la compréhension. Il explique en détail comment les médiateurs et les avocats peuvent aider les parties à résoudre leur conflit en travaillant ensemble vers une résolution durable de celui-ci dans le respect de chacun. Cet ouvrage est le fruit de nombreuses années de recherches et de pratiques par deux professionnels incontestés de la médiation et de la gestion du conflit, Gary Friedman et Jack Himmelstein. Il a gagné le prix "2008 Outstanding Book Award" délivré par le CPR International Institute for Conflict Prevention & Resolution, association américaine active dans le domaine de la prévention et de la résolution des conflits.
Ed. Larcier, 2010, collection Prévenir, négocier, résoudre



La famille aujourd'hui Entre tradition et modernité Auteur : de Sébastien Dupont
La famille est au cœur des débats de société actuels – qu'ils portent sur l'homoparentalité, le statut du beau-parent ou encore l'assistance médicale à la procréation. Quelques années après la loi sur le « mariage pour tous », cet ouvrage propose un état des savoirs, dépassionné et didactique, sur ce thème sensible. Il existe désormais une multitude de configurations familiales : familles traditionnelles, familles monoparentales, familles recomposées, familles homoparentales... Certains y voient un éclatement de l'institution familiale. Pourtant, la famille n'a jamais été une valeur aussi forte ; elle attire vers elle l'essentiel de la population, des homosexuels aux couples traditionnels. Tous veulent « faire famille » et poursuivent un même idéal, celui de la « bonne famille », vue comme un lieu d'affection et d'épanouissement. Ce livre offre au lecteur une synthèse pluridisciplinaire, documentée et raisonnée sur la question complexe de la famille contemporaine. L'auteur, à la fois universitaire et praticien, y explore l'évolution de la famille dans ses multiples dimensions, qu'elles soient démographiques, historiques, sociologiques, juridiques ou psychologiques.
Ed. Sciences humaines, 2017-01



Emotions : quand c'est plus fort que moi : Peur, colère, tristesse : comment faire face

Auteurs : Catherine Aimelet-Périssol & Aurore Aimelet (Auteurs)

Ah ! Qu'il serait doux de parvenir à « gérer » vos émotions... De canaliser ce trop-plein de sentiments quand il déborde. De ne plus vous effondrer à la moindre contrariété, monter dans les tours quand la frustration surgit. Oui, la vie serait belle... si vous n'étiez pas si émotif. Fausse bonne idée ! L'émotion est un signal d'alarme. Et mieux vaut essayer d'appivoiser ce qui se passe dans le corps et dans la tête plutôt que de tenter désespérément de l'éviter, le contrôler ou encore se raisonner. Ce livre, qui s'appuie sur les dernières recherches en neurosciences, invite à une nouvelle lecture de l'émotion. Changer de point de vue vous permettra de mieux comprendre votre fonctionnement et d'adopter de nouveaux comportements, plus respectueux de vous-même. À la clé, l'apaisement. Qu'est-ce qu'une émotion ? Quelles sont ses causes ? Ses conséquences biologiques, psychologiques ? Peut-on canaliser sa peur, sa colère, sa tristesse ? N'est-il pas préférable de faire la paix avec ce qui se passe en soi ? - Que faire en cas de tsunami émotionnel ?
Un livre indispensable et bienveillant pour faire de son émotivité une force.
Ed. Leduc S - 2017-02



Pratiquer
la Concertation restaurative
en groupe avec des jeunes

Jolte Timmermans-Delwart
Jeanine Blomart
Préface de Bernard Rey



Pratiquer la Concertation Restaurative en Groupe avec des jeunes

Auteurs : J. Timmermans-Delwart & J. Blomart

Le processus de Concertation Restaurative en Groupe (CRG) est une **alternative** à la justice traditionnelle et à l'approche punitive classique. Ce processus organise la rencontre entre les personnes concernées et permet, dès lors, une meilleure compréhension par chacun de l'impact de l'incident et des causes de sa survenue. Dans ce contexte, chacun peut exprimer ses besoins et proposer de « réparer » tant sur le plan matériel que sur le plan psychologique et relationnel. S'amorce un **travail de réflexion et de réparation à trois niveaux : personnel, interpersonnel et collectif**, tant dans le chef de l'auteur que celui de la victime et de toute la communauté.

Ce livre présente une méthodologie nouvelle issue du mouvement de la Justice Restaurative. Une **1^{ère} partie** relate l'**expérience vécue** avec des jeunes en milieu scolaire. Une **2^{ème} partie** décrit les outils pratiques créés et transférables dans d'autres contextes. La **3^{ème} partie** les présente concrètement sous forme de **fiches-outils**.

Ed. Chronique Sociale – parution Foire du Livre de Bruxelles (stand n°236) 9-13 mars 2017.

